

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre de Sa Sainteté Benoît XV, au cardinal Gasparri, secrétaire d'état. — IV Correspondance romaine. — V Le Père Gonthier. — VI L'héritage oriental de la France chrétienne. — VII La fondatrice des Fidèles Compagnes de Jésus.

AU PRONE

Le dimanche 8 juillet

On annonce :

Dans les églises consacrées, la solennité libre de la Dédicace.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 8 juillet

Si l'église n'est pas consacrée :

Messes basses du VI dim. après la Pent.; mém. de sainte Elisabeth, *semid.*; 3e or. A *cunctis*; préf. de la Trinité.

Si l'église est consacrée :

Fête de la Dédicace, double de 1e cl.; mém. (de sainte Elisabeth à la messe basse et) du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres chantées, mém. du dim.

Dans les églises titulaires du Précieux Sang, si elles ne sont pas consacrées, messe de la solennité du Précieux Sang.

Dans les églises consacrées on allume, le jour de la solennité de la Dédicace, douze cierges, fixés aux murailles, à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême.

Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées mais seulement bénites.

Depuis 1915, la fête de la Dédicace a lieu, en cette province de Montréal, le 8 juillet, mais seulement dans les églises consacrées. On fera de plus, en un autre jour, dans toutes les églises, la Dédicace de l'église cathédrale, si elle est consacrée. — La solennité de la Dédicace est libre le 2e dim. de juillet, mais seulement dans les églises consacrées; elle n'a qu'une mémoire à la messe chantée (ne pouvant être remise à un autre dimanche), lorsqu'on fait, en ce dimanche, la solennité de: saints Pierre et Paul, ou du titulaire.

ligérants et à leurs chefs, lors du premier anniversaire du jour où éclata la terrible guerre actuelle.

L'ardeur avec laquelle les familles chrétiennes, et aussi les soldats des diverses armées combattantes, offrirent, à partir de ce jour-là, à Jésus, leur hommage d'amoureuse sujétion, si agréable à son divin Coeur, accrut notre espérance et nous encouragea à élever plus haut le cri paternel.

Nous indiquâmes alors aux peuples l'unique voie pour régler avec honneur, au bénéfice de chacun d'eux, leurs divergences, et, en traçant les bases sur lesquelles devra être établi pour le rendre durable le futur équilibre des Etats, nous les conjurâmes, au nom de Dieu et de l'humanité, d'abandonner leurs projets de mutuelle destruction et d'en venir à un équitable accord. Mais ce jour-là et les jours qui suivirent, notre voix, qui appelait avec anxiété la cessation de l'effroyable conflit, suicide de l'Europe civilisée, demeura sans écho. La sombre marée de la haine débordante entre les nations belligérantes parut monter plus haut encore, et la guerre, enveloppant d'autres pays dans son épouvantable tourbillon, multiplia les ruines et les massacres.

Et pourtant notre confiance ne fléchit point, vous le savez, monsieur le cardinal, vous qui avez vécu et qui vivez avec nous dans l'anxieuse attente de la paix désirée.

Dans l'inexprimable déchirement de notre âme et parmi les larmes amères que nous versons sur les atroces douleurs accumulées sur les peuples combattants par cette horrible tempête, nous aimons à espérer qu'il n'est désormais plus éloigné le jour attendu où tous les hommes, fils du même père céleste, recommenceront à se regarder comme des frères. Les souffrances des peuples, devenues presque insupportables, ont rendu plus vif et plus intense le désir général de paix. Fasse le divin Rédempteur, dans l'infinie bonté de son Coeur, que dans l'esprit des gouvernants aussi prévalent les conseils de

SIALES

Henri.

nture (Britannia).
Zénom (Piopolis).
aventure (Upton).
nt Henri (Grand-

ri (Mascouche).
ainte Véronique.

URES

tréal-Sud.

VOIT XV

AIRE D'ETAT

ssée au Révérend
imes à tous ceux
Coeur très sacré
auparavant pour
X, de vénérée et
te chilienne. Nous
nce que le divin
ur les foyers do-
douceur et d'hu-
ait tous les esprits
ix que nous nous
aux peuples bel-

douceur, et que, conscients de leur propre responsabilité devant Dieu et devant l'humanité, ils ne résistent plus davantage à la voix des peuples appelant la paix.

A cette fin, que la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante, spécialement pendant le mois dédié à son Coeur très saint, et qu'elle en implore la cessation du fléau.

Que chacun se purifie plus souvent dans le bain salutaire de la confession sacramentelle et adresse avec une affectueuse insistance ses prières au Coeur très aimant de Jésus uni au sien dans la sainte communion.

Et parce que toutes les grâces que l'auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un miséricordieux conseil de la divine Providence, distribuées par les mains de la Vierge très sainte, nous voulons que vers la Mère de Dieu, en cette heure effroyable, se tourne plus que jamais la vive et confiante demande de ses fils très affligés.

Nous vous donnons, en conséquence, monsieur le cardinal, le mandat de faire connaître à tous les évêques du monde notre ardent désir qu'on y recoure par le moyen de Marie.

Dans ce but, nous ordonnons que, à partir du 1er juin prochain, reste définitivement introduite dans les litanies de la Sainte Vierge l'invocation *regina pacis ora pro nobis*, que nous permîmes aux évêques d'y ajouter temporairement par le décret de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires en date du 16 novembre 1915.

Que la pieuse et dévote invocation monte, en attendant, de tous les coins de la terre, des temples majestueux et des plus petites cabanes, des palais et des riches demeures des grands comme des plus humbles chaumières où s'abrite une âme fidèle, des champs et des mers ensanglantés, qu'elle monte vers Marie qui est mère de miséricorde et toute-puissante par

grâce, et qu'elle l'épouses, les gémissent tous les coeurs bi très maternelle so paix demandée et l'efficacité de sa :

Avec cette confi sur tous les peuple tion, les grâces les monsieur le cardin lique.

Du Vatican, 1

CORR

E le pape Ben tions par lengo, chi Turin, et fondateur dans cette même Voilà un homme non un hospice ou tièrement gratuites individus. Cette p titution gigantesque rues, des places, de ment ornée est au e modestes s'égrènent ses invitant à la pr tes unies dans la cl oeuvre et dont l'ar

grâce, et qu'elle lui porte le cri angoissant des mères et des épouses, les gémissements des enfants innocents, le soupir de tous les coeurs bien nés, qu'elle l'amène, dans sa tendre et très maternelle sollicitude, à obtenir au monde bouleversé la paix demandée et qu'elle rappelle ensuite aux siècles futurs l'efficacité de sa médiation.

Avec cette confiance dans le coeur, nous implorons de Dieu, sur tous les peuples que nous embrassons dans une égale affection, les grâces les plus précieuses, et vous accordons, à vous, monsieur le cardinal, et à tous nos fils, la bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 5 mai 1917.

BENOIT XV, pape.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Juin 1917.



Le pape Benoît XV a commencé la série de ses béatifications par celle du vénérable Benoît Joseph Cottolengo, chanoine de la collégiale du *Corpus Christi* à Turin, et fondateur de la *piccola casa della divina provvidenza* dans cette même ville.

Voilà un homme qui, sans aucun moyen humain, a fondé non un hospice ou un hôpital, mais un ensemble d'oeuvres entièrement gratuites et qui aujourd'hui réunissent plus de 8,000 individus. Cette petite maison de la Providence est une institution gigantesque. Elle a tous ses bâtiments séparés par des rues, des places, des jardins. Une grande église somptueusement ornée est au centre. D'autres chapelles ou oratoires plus modestes s'égrènent, de ci, de là, comme des stations pieuses invitant à la prière. Ces huit mille personnes vivent toutes unies dans la charité du Christ, qui a fait lui-même cette oeuvre et dont l'amour en est le lien. Devançant son siècle,

le vénérable Cottolengo avait imaginé la division du travail. Il rêvait grand et se rendait parfaitement compte qu'un groupement unique ne pouvait suffire à discipliner les multiples organes qui devaient répondre aux besoins divers. Aussi a-t-il fondé neuf instituts différents, d'hommes et de femmes, de frères et de prêtres, qui tous ont un but parfaitement défini, ne se confondant nullement avec la congrégation voisine, vivant de leur vie propre et restant fidèles au but assigné par le pieux fondateur. Lui-même avait donné les lois et règlements de ces neuf associations diverses, et, chose qui est à noter, il ne voulut pas qu'elles se liassent par des vœux mais qu'elles fussent uniquement rattachées entre elles par la charité de Jésus-Christ. Et il a fait tout cela, seul, absolument seul ! Aussi le bref de béatification déclare-t-il qu'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la confiance aveugle et de l'abandon complet du bienheureux à la Providence, ou de la réponse que fit cette Providence à des actes qui, au point de vue humain, étaient des actes de folie. En voici deux exemples pris au hasard.

L'abbé Cottolengo avait commencé modestement en louant quelques chambres dans les environs de la collégiale du *Corpus Christi* dont il était chanoine. Il n'avait là que deux ou trois petites maisons, qui se tenaient debout on ne sait comment, et où les malades étaient soignés sans que rien ne fut prévu pour le pain de chaque jour. Le *bon chanoine* — c'est ainsi qu'on l'appelait — se fiait sur la Providence, et celle-ci, d'une manière ou de l'autre, ne fut jamais sourde à son appel. Une maladie épidémique s'étant déclarée à Turin, la peur fit voir dans ce pauvre embryon d'hôpital un péril pour toute la ville. C'était, disait-on, un foyer de contagion qu'il fallait absolument faire disparaître. On vint le signifier au chanoine, lui donnant un délai de quelques jours pour évacuer les locaux que l'administration municipale *désinfecterait* — le mot

n'était
existait
Dame-
L'églis
de gra
ques, p
dit que
s'abrite
prise, i
propos
proprié
installa
taient,
truisit
sant qu
d'étouf
sion de
Provid
Ce n
se rend
moment
lui dem
dans sa
gent d'
" Ce n
ma con
d'une n
taire lui
gistrem
lait. Qu
et ses a
mencer
C'est

n'était pas encore en usage, mais, tant bien que mal, la chose existait. Le bon chanoine s'en alla à la célèbre église de *Notre-Dame-della-Consolata*, et exposa son cas, à la Sainte Vierge. L'église était alors à l'extrémité de la ville et entourée au sud de grands terrains vagues d'où, çà et là, émergeaient quelques pauvres habitations de campagne. Le bon chanoine se dit que pour faire grand il fallait de l'espace et il résolut de s'abriter auprès de *Notre-Dame-della-Consolata*. Sa décision prise, il fit chercher les propriétaires de ces terrains, leur en proposa l'achat, accepta les prix qu'ils demandèrent, et devint propriétaire. Vite, il fit transporter là ses chers malades, les installa tant bien que mal dans les quelques mesures qui existaient, fit faire quelques réparations et agrandissements, construisit d'autres habitations, et l'hospice se trouva plus florissant qu'il ne l'avait jamais été ! La municipalité, au lieu d'étouffer l'oeuvre naissante, ne lui avait que donné l'occasion de s'installer à sa vraie place. La petite maison de la Providence était fondée.

Ce n'était pas tout d'acheter, il fallait payer. Le chanoine se rendit chez le notaire pour signer les actes de vente et, au moment où il allait franchir le seuil de la porte, un pauvre lui demanda l'aumône. Le chanoine chercha machinalement dans sa poche et en tira à son étonnement une monnaie d'argent d'*una lira*, un franc. Et la donna au pauvre en disant : " Ce n'est pas assez pour les frais d'actes et c'est trop pour ma confiance à la Providence. " Ceci fait, il entra et signa d'une main ferme les divers actes relatifs à cet achat. Le notaire lui donna un délai pour solder les frais d'actes et d'enregistrement. Les vendeurs firent de même. La Providence veillait. Quelques mois plus tard, le chanoine payait son notaire et ses acheteurs, et il avait encore assez d'argent pour commencer les travaux.

C'est alors qu'il imagina un plan d'ensemble, qui était une

véritable folie au point de vue humain. Dieu voulut bien quand même lui prêter son secours. La petite maison de la Providence n'est point un conglomérat de parcelles de terrain, achetées au petit bonheur et où se dressent des immeubles répondant peu aux nécessités des hospitalisés et beaucoup aux exigences de la bourse toujours régulièrement à sec. Non. C'est un ensemble merveilleusement ordonné. Le bienheureux regardait ces déshérités de la vie comme les membres souffrants de Jésus-Christ, il les respectait, les vénérât comme tels, et c'est en partant de cet esprit de foi qu'il voulait non seulement les entourer du nécessaire mais pourvoir aussi au superflu. Il fit donc une vraie petite ville, laissa librement circuler, dans les rues, les places et les jardins, l'air et la lumière, et voulut que ses amis les pauvres, qui imitaient sa vie humble, se trouvaient cependant aussi bien qu'il était possible.

* * *

Né en 1786, il mourait, en 1842, âgé seulement de cinquante-six ans. Il semble qu'il aurait dû mourir dans la *piccola casa della divina providenza*, entouré de ses auxiliaires et de ses chers pauvres. C'était probablement le désir de son cœur. Mais il y avait encore un sacrifice à faire, celui de l'oeuvre dont il avait été l'instrument, car il reconnaissait que tout venait de Dieu et de sa Sainte Mère. Il voulut donc se refuser cette consolation, et alla mourir chez un de ses cousins, qui était curé à Chieri, où il n'était presque pas connu.

La *piccola casa* existe toujours, elle contient toujours ses 8,000 habitants et toutes les familles religieuses qu'y a instituée le *bon chanoine*. C'est une des plus belles oeuvres de la charité moderne et, en la voyant, on doit dire que le doigt de Dieu est là. La grande petite ville se suffit à elle-même. La direction centrale n'a point de revenus fixes, pas de titres, d'actions ou d'obligations quelconques. Quand elle a besoin

d'arg
cessa
arrivé
disant
vous,
dence
aux s
donna
perme
peut a
Die
nous a
nous f
toleég
Provic



dispar
Rondo
au cou
soixant
de sa v
modest
du Père
la tom
fut le 1
Le P
chez le

d'argent, elle va à la caisse des aumônes et puise la somme nécessaire. Si par hasard la caisse se trouve vide, ce qui est arrivé plusieurs fois, elle tire une traite sur la Providence, disant à Notre-Seigneur : " Nous sommes ici par vous et pour vous, payez, car nous n'avons plus rien." Et jamais la Providence n'a refusé jusqu'ici d'entendre cet appel. Elle continue aux successeurs du *bon chanoine* l'aide si puissant qu'elle lui donnait à lui-même. Voilà le vrai miracle de Turin, miracle permanent et qui dépasse toutes les autres merveilles que l'on peut admirer dans la capitale du Piémont.

Dieu veut que nous travaillions pour sa gloire. Mais il ne nous accorde pas toujours le succès dans les entreprises que nous faisons pour lui. Il a ses vues. Pour Benoît-Joseph Cottlengo, il a voulu que son travail devint la glorification de la Providence divine.

DON ALESSANDRO.

LE PÈRE GONTHIER



OS vénérés confrères de la province canadienne des Dominicains sont durement éprouvés cette année. A quelques semaines de distance, voici que viennent de disparaître trois de leurs pères les plus distingués : le Père Rondot, le Père Hage, et enfin le Père Gonthier, qui est mort, au couvent de Saint-Hyacinthe, le samedi 18 juin, dans la soixante-quatrième année de son âge et la quarante-deuxième de sa vie religieuse. Nous avons naguère, ici même, rendu notre modeste hommage à la mémoire du Père Rondot, puis à celle du Père Hage. Remplissons aujourd'hui ce pieux devoir sur la tombe à peine fermée du savant et très-digne religieux que fut le Père Gonthier.

Le Père Gonthier, l'un des tout premiers Canadiens entrés chez les Dominicains, a été sûrement l'une des gloires de la

communauté au Canada. Très heureusement doué, aimant l'étude et le labeur, sévère et dur à lui-même avant de l'être un peu aux autres, il s'était acquis une vaste connaissance des hommes et des choses. Bon prêcheur, il était aussi un excellent écrivain. Sous le pseudonyme de *Raphaël Gervais*, il a longtemps, dans les pages de la *Nouvelle France* de Québec, pourchassé et fustigé *les erreurs et les préjugés* de ses contemporains. Il écrivait avec un rare talent, avec beaucoup d'esprit et avec une verve intarissable. Comme tous les intransigeants, il était entier dans ses idées, n'admettait guère qu'on ne fût pas de son avis et le disait avec humeur. Sa plume facile devenait alors le stylet aigu qui perçait jusqu'au cœur. Il a porté ainsi des coups dont certains ne se sont jamais relevés, que d'autres n'ont jamais oubliés. Certes, il serait injuste de ne pas reconnaître la haute valeur intellectuelle, comme aussi la sincérité et la probité de cet écrivain si naturellement doué et si richement pourvu. Mais nous ne serions pas sincère nous-même si nous ne disions pas qu'il nous a toujours paru que dans l'enercier de *Raphaël Gervais* il y avait une certaine dose de vinaigre. Ceci dit, nous sommes à l'aise pour louer sa très vaste science, la clarté et la richesse de ses exposés de doctrine, sa manière si personnelle d'écrire de façon à intéresser tous ses lecteurs, même ceux qu'il prenait à partie avec le plus de véhémence.

En marge du grand public et dans l'intimité, le Père Gonthier était un solide et brillant causeur. Il y a une dizaine d'années, plusieurs jeunes prêtres de Montréal avaient tenté d'organiser un cercle d'études. Le Père Gonthier fut pour quelque temps notre *mentor*. A chaque réunion, il exposait un chapitre de la *somme* de saint Thomas. Il le choisissait d'ordinaire en vue de l'actualité, combattant avec les arguments de l'illustre *maître*, d'il y a quatre siècles, les erreurs et les préjugés du jour. Comme il savait intéresser ! On se

croyai
chaire
d'un I
qué, le
fil ang
vieux
Sacré
roses ;
peut-êt
réunion
part, n
regretta
Dans
Langlai
son ord
Père G
porte d
cardie)
dans le
Père La
une lum
tre nous
avec une
gieuses.
prit relig
d'ensem
quelle ne
une âme
plutôt so
et indulg
se tradui
haut deg

crovait revenu, quelque part à Rome, aux pieds de la chaire d'un Satolli, d'un Checchi ou d'un Lépidi — d'un Lépidi surtout, car, au physique, beaucoup l'ont remarqué, le Père Gonthier rappelait d'une façon singulière le profil anguleux, l'aspect sévère et le vaste front de penseur du vieux maître de la *Minerve* devenu de nos jours le maître du Sacré Palais. Notre cercle d'études vécut ce que vivent les roses; il mourut jeune. Diverses raisons, que nous pourrions peut-être un jour passer à l'histoire, firent que les séances de réunion s'espacèrent, puis cessèrent complètement. Pour notre part, nous l'avons toujours regretté — et ce que nous avons regretté surtout, c'est le *caput* du savant et zélé répétiteur.

Dans son couvent, au dire de son vénéré provincial, le Père Langlais, le digne Père Gonthier a été l'âme des traditions de son ordre. Cela lui convenait, à lui qui, le premier, avec le Père Gadbois, de tous les Canadiens, était allé frapper à la porte du noviciat de la province de France (Abbeville, en Picardie) le 22 août 1874. " Chef de file, avec le Père Gadbois, dans le recrutement de notre province canadienne — écrit le Père Langlais — le Père Gonthier est resté en avant comme une lumière pour ses frères... Il a été pour la plupart d'entre nous, et en particulier pour ses chers novices, qu'il aimait avec une tendresse de mère, la lumière de nos convictions religieuses. — Avec quel accent caractéristique, il parlait de l'esprit religieux! " Et le Père provincial ajoute encore cette note d'ensemble, qui peint sur le vif son regretté confrère, et sur laquelle nous allons, nous, clore cette modeste notice : " C'était une âme aimante et sensible, une âme élevée, dans un corps plutôt souffrant. Il avait un cœur d'or, un cœur intelligent et indulgent. Mais il visait en tout à la perfection et ce souci se traduisait par une exactitude exigeante. Il avait reçu à un haut degré (la) grâce d'austérité... "

* * *

Pierre-Théophile Gonthier, qui devait s'appeler plus tard le Père Dominique-Ceslas Gonthier, était né le 22 septembre 1853, au comté de Bellechasse, à Saint-Gervais. Après sa naissance, ses parents (Magloire Gonthier, forgeron, et Catherine Mitron-Jolivet) s'établirent à Saint-Raphaël. C'est là qu'il fut élevé. Aussi se considérait-il comme l'enfant des deux paroisses, et c'est pourquoi il signa un jour *Raphaël Gervais*. Il fut précoce. On raconte qu'il savait lire à trois ans et qu'il servait la messe à cinq. Il était le dernier d'une famille de treize enfants. L'un de ses frères aînés, Damase, curé de Saint-Apollinaire, dirigea ses premières études. A onze ans, le jeune Théophile entra au séminaire de Québec (1864). Sept ans plus tard (1871), il était au grand séminaire. En 1873, l'historien du Père Lacordaire, le Père Chocarne, passait au Canada. Le jeune séminariste le vit à Québec. Déjà depuis longtemps attiré vers l'ordre, il trouva dans cette rencontre l'occasion qui décida de sa vocation. Il partit pour Abbeville. Ses études terminées, il fut ordonné prêtre à Langres, le 7 juin 1879. Revenu au Canada, il séjourna d'abord à Saint-Hyacinthe (1879-1885), puis à Ottawa, où il fut supérieur et curé (1885-1894), ensuite à Fall River (1895-1897), et enfin à Saint-Hyacinthe de nouveau, où il fut tour à tour professeur de théologie, prieur et maître des novices (1898-1917). Il avait été frappé de paralysie en janvier dernier.

Si, comme l'écrivit le Père Langlais, le regretté Père Gonthier a été une lumière pour son ordre, il faut ajouter qu'il a été aussi, par sa plume et par son action personnelle à Rome, au cours d'importants voyages qu'il fit là-bas, serviable et utile à l'Eglise du Canada. L'heure n'est pas venue de dire à ce sujet tout ce qu'il y aurait à dire. L'action du Père Gonthier se pourra discuter, son nom quand même appartient à la grande histoire.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.



I
DE

A victoire
Gaza e
nent l'a
la Terre Sainte.
si chère à tous
rance. Elle est de
réalisation. Quel
armée française
dats de Godefroy
Mais si, comme
sont enfin chassés
le règlement de c
la Palestine? Les
exemple, les Juif
Ce n'est pas là u
cutée. La Terre
d'une puissance v
l'attaquait, et n'a
essaires pour as
différentes races
l'habitent.
Or, il est un pa
de droit privilégi
tions conclues ent
France, avec d'au
vant, le protector
Vingt fois, au co
été renouvelés. N
a su, quand il le f
blier, et cela mèn

L'HERITAGE ORIENTAL
DE LA FRANCE CHRETIENNE



La victoire de l'armée britannique sous les murs de Gaza et sa marche méthodique sur Jérusalem ramènent l'attention du monde entier sur la question de la Terre Sainte. A l'heure actuelle, la délivrance de cette terre si chère à tous les chrétiens n'est plus seulement une espérance. Elle est désormais, il est permis de le croire, en voie de réalisation. Quel regret pour nous que ce ne soit pas une armée française qui reprenne là-bas la route suivie par les soldats de Godefroy de Bouillon !

Mais si, comme nous voulons en avoir la certitude, les Turcs sont enfin chassés de Jérusalem et des Lieux Saints, à qui, dans le règlement de comptes définitif, devra légitimement revenir la Palestine? Les compétitions ne manquent pas. Déjà, par exemple, les Juifs sionnistes la revendiquent pour eux seuls. Ce n'est pas là une solution qui puisse être longuement discutée. La Terre Sainte ne peut être remise qu'aux mains d'une puissance véritable, ayant la force de la défendre, si on l'attaquait, et n'ayant pas moins, dans la paix, les qualités nécessaires pour assurer la justice et la tranquillité entre les différentes races et les différentes confessions religieuses qui l'habitent.

Or, il est un pays qui possède en Terre Sainte une situation de droit privilégiée, c'est la France. Dès 1535, les capitulations conclues entre Soliman et François Ier accordaient à la France, avec d'autres avantages importants, dans tout le Levant, le protectorat des Syriens et la garde des Lieux Saints. Vingt fois, au cours des siècles suivants, ces droits nous ont été renouvelés. Nous les possédons toujours et le Saint-Siège a su, quand il le fallait, le rappeler à ceux qui voulaient l'oublier, et cela même quand des gouvernements français sem-

peler plus tard le 22 septembre. Après sa naissance, et Catherine. C'est là qu'il enfant des deux Raphaël Gervais. trois ans et qu'il l'une famille de Damase, curé de es. A onze ans, Québec (1864). d séminaire. En e Chocarne, pas- à Québec. Déjà ra dans cette ren- l partit pour Ab- rêtre à Langres, le d'abord à Saint- l fut supérieur et 5-1897), et enfin à à tour professeur s (1898-1917). Il rnier. egrêté Père Gon- aut ajouter qu'il a ersonnelle à Rome, à-bas, serviable et as venue de dire à tion du Père Gon- même appartient à

ELIE-J. AUCLAIR.

blaient moins soucieux que lui-même de nos intérêts en Orient.

Ce n'était pas, d'ailleurs, sans raison que la France avait reçu ce protectorat des chrétiens d'Orient. Elle le devait, on peut le dire, à son courage et à son esprit de justice, au souvenir qu'y avait laissé le royaume franc de Jérusalem. Il y a là une considération de la plus haute importance. Non seulement la France a des droits sur la Terre Sainte; mais il est démontré qu'en fait elle l'a gouvernée déjà et à la satisfaction de tous.

Ce fait est admirablement mis en lumière par M. Louis Madelin, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars. Dans cette *Syrie franque*, qui, pendant près de deux siècles, eut des rois flamands, angevins, poitevins, et dont l'éminent historien fait l'histoire en un puissant raccourci, les conquérants se firent aimer parce qu'ils furent justes. La popularité du nom français vient de ce souvenir d'une justice toujours en éveil. "Terre de France est terre de franchise...", disait un chroniqueur d'Orient. Nobles, bourgeois, autochtones, étrangers, juifs, tous eurent, non la liberté idéale que personne n'a jamais eue ni vue, mais leurs libertés. Aussi, les historiens arabes eux-mêmes reconnaissent non seulement que les Syriens et les Arméniens venaient s'établir sous la loi de Jérusalem, mais que les Musulmans eux-mêmes y venaient, parce que, "ayant à se plaindre de leur gouvernement et de ses injustices, ils n'ont qu'à se louer de la conduite des Francs en la justice de qui on peut se fier". "Les seigneurs arabes et turcs, conclut M. Louis Madelin, occupaient les châteaux-forts bâtis par nos chevaliers, et les églises romanes étaient devenues des mosquées où le Prophète était loyé, et, ailleurs, châteaux et églises croulaient sous les injures. Mais un monument restait debout, le souvenir de la justice franque. Et c'est là un patrimoine que ni les révolutions d'Orient, ni les entreprises de nos adver-

saires,
trimoin
souvera
l'avons
menté
saurait
avec de
éclatan
des Gu
vert au
droits.

D



son enfa
qu'elle
religieu
eu un fi
Compag
oeuvres
tit intér
"Fidèle
rent du
avec der
vres. Le
rapidem
maisons,
Rome, d

saïres, ni nos propres révolutions n'ont pu détruire. Ce patrimoine moral — que, de François Ier à Napoléon III, les souverains de France ont étayé de leurs efforts — nous l'avons, par ailleurs, fait fructifier par nos missions, augmenté par nos bienfaits, fortifié par nos services. Nul ne saurait nous en disputer l'avantage ni la gloire. Et ce sont — avec de plus récents — ces parchemins jaunis, mais encore éclatants, que la France, héritière des Godefroy de Bouillon et des Guy de Lusignan, jetterait, le cas échéant, sur le tapis vert autour duquel se discuteraient un jour les titres et les droits. ”

Correspondance hebdomadaire, avril 1917.

LA FONDATRICE DES FIDÈLES COMPAGNES DE JESUS



MARIE-MADELEINE de Bengy naquit à Châteauroux, le 21 septembre 1781. Offerte à la Sainte Vierge par ses parents à son baptême, elle manifesta, dès son enfance, une vive piété. Le vicomte de Bonnault d'Houet qu'elle épousa, au moment où la France retrouvait la paix religieuse, mourut après dix mois de mariage. Elle en avait eu un fils dont elle confia bientôt l'éducation aux Pères de la Compagnie de Jésus. Pour elle, elle se livra tout entière aux oeuvres de charité et de zèle, et, vers l'année 1817, elle se sentit intérieurement pressée de fonder une famille religieuse de "Fidèles Compagnes de Jésus". Ses directeurs l'éprouvèrent durant trois ans. Avec leur approbation, elle commença avec deux jeunes filles à s'occuper, à Angers, des enfants pauvres. Le nombre des "Fidèles Compagnes de Jésus" grandit rapidement, et Marie-Madeleine de Bengy en fonda plusieurs maisons, notamment à Amiens, à Châteauroux. Elle vint à Rome, demander au pape Léon XII l'approbation de son Ins-

titut. Elle obtint d'abord, le 7 août 1826, le décret laudatif, et, onze ans après, en un second voyage, elle se vit accorder, par le pape Grégoire XVI, en 1837, l'approbation définitive de sa société. A son retour à Angers, ses soeurs la contraignirent à accepter les fonctions de supérieure générale. Elle les remplit avec un courage et une intrépidité apostoliques, fondant de nouvelles maisons à l'étranger, surtout en Angleterre, attentive à réaliser, en sa plénitude, le but assigné à son Institut, par l'éducation des jeunes filles, les retraites, les missions et toutes les oeuvres " capables de former en ses soeurs et en leurs disciples, et de montrer en elles, véritablement, de fidèles compagnes de Jésus ". En mars 1858, âgée de 77 ans, avertie par ses infirmités que la mort était proche, la vénérable fondatrice réunit ses soeurs autour d'elle et les exhorta à la patience, à la charité et à l'exacte observation de leur règle, et le 5 avril 1858, elle expira dans la maison de son ordre, après avoir invoqué le nom de Jésus. Sa réputation de sainteté ne tarda pas à faire ouvrir le " procès d'information " sur ses vertus. A la demande du Père Joseph-Antoine de Saint-Jean in Persiceto, procureur général des Frères mineurs capucins et postulateur de la cause, et sur le rapport du cardinal ponent, l'éminentissime Aidan Gasquet, les cardinaux membres de la Congrégation des Rites — après avoir entendu sur la question Mgr Mariani, promoteur de la foi — émirent le voeu que la cause de béatification de la servante de Dieu fût introduite. Son Eminence le cardinal Antoine Vico, pro-préfet des Rites en ayant conféré avec le Saint-Père, Sa Sainteté Benoît XV sanctionna les conclusions de la Congrégation des Rites, et signa la " commission d'introduction de la cause de la servante de Dieu, Marie-Madeleine de Bengy, vicomtesse de Bonnavault d'Houët, fondatrice de la société des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus ".

B. SIENNE.

La Croix de Paris.